

la vie à **ROISSY**

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

SAPEURS-POMPIERS

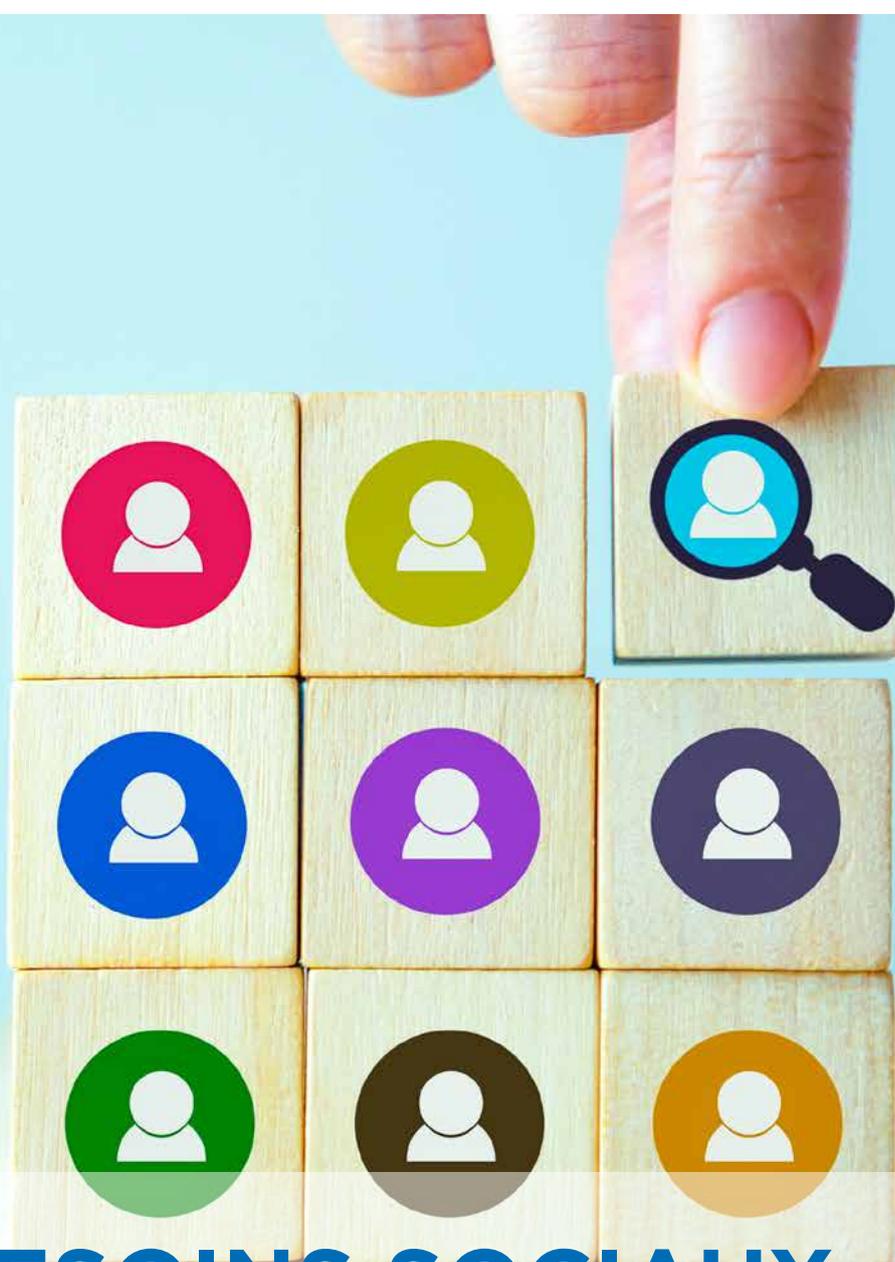
« Nous revenons sur une activité opérationnelle proche de l'avant covid »
p. 9

ÉVÈNEMENT

Le Salon artistique de Roissy fête sa 30^e édition
p. 10

HANDBALL

Un nouveau partenariat pour continuer de grandir
p. 11



ÉTUDE

LES BESOINS SOCIAUX DES ROISSÉENS À LA LOUPE



IL VA Y AVOIR DU SPORT AU CITY PARK ET SUR L'AIRE DE STREET WORKOUT

Le 10 septembre dernier, Roissy a officiellement inauguré son City Park et une aire de Street Workout au complexe sportif des Tournelles. Un projet né de la concertation en 2020 avec les habitants qui avaient répondu à l'enquête de la mairie, puis de la création de groupes de travail. L'équipement permet la pratique de plusieurs disciplines en extérieur et dispose de quatre espaces distincts : trois terrains de basketball, handball et football, ainsi qu'une aire de fitness équipée d'agrès sur 200 m². À l'occasion de l'inauguration, assurée par le maire Michèle Calix, aux côtés de Guénaël Décate, conseiller municipal délégué aux sports et de Catherine Duteau, adjointe au maire déléguée à la jeunesse et à la famille, les élus ont rappelé l'objectif de cette nouvelle offre née suite au covid : « *Rompre l'isolement et devenir un réel lieu de vie et de jeu* ». Après les coupés de rubans, le public a pu découvrir des démonstrations proposées par un spécialiste de Street Workout, venu présenter quelques exercices accessibles aux sportifs sur les agrès, ainsi que par la team S3, experte du football et du basket freestyle.

Les essentiels

LES CAMPEMENTS ILLÉGALEMENT INSTALLÉS ÉVACUÉS

Les campements qui s'étaient illégalement installés dans la zone d'activité Parc Mail et dans l'enceinte de la propriété Carbonnaux, à côté de l'église Saint-Éloi ont été évacués.

La décision de justice prononcée le 31 août dernier, ordonnant l'évacuation du campement de Parc Mail qui s'était constitué dans le courant de l'été, a été rapidement rendue exécutoire par le préfet du Val-d'Oise. Les forces de l'ordre ont procédé à l'expulsion des occupants le 19 octobre dernier, au terme d'une enquête sociale réalisée par les services communaux de Roissy pour recenser les personnes souhaitant bénéficier d'une mise à l'abri temporaire.

Situation quelque peu différente sur le site de la propriété Carbonnaux occupé depuis le tout début du mois d'avril. Les décisions de justice laissaient en effet craindre un report de l'évacuation au début du printemps 2023, compte tenu de la trêve hivernale. Mais le maire, Michèle Calix, a réagi en usant de ses pouvoirs de police avec la signature d'un arrêté municipal le 17 octobre, ordonnant l'expulsion des squatteurs. Cet arrêté est entré en vigueur dès le lendemain, doublé d'une enquête sociale menée auprès des occupants. Le préfet a aussitôt accordé le concours de la force publique à la commune et l'évacuation s'est effectuée le jeudi 20 octobre.

« *Le nouveau préfet du Val-d'Oise, Monsieur Philippe Court, s'est montré très réactif dans la gestion de ces deux dossiers. C'est un soulagement pour la commune et pour nos services qui se sont mobilisés pour aboutir rapidement au démantèlement de ces squats. La loi a été appliquée avec fermeté et dans le respect des droits des familles de la communauté Rom* », a réagi Michèle Calix, maire de Roissy.

Dans la foulée, les deux squats ont été détruits et les terrains sécurisés, de même que l'enceinte de l'ancien projet ITC à proximité du complexe sportif, pour empêcher la constitution de nouveaux campements.

NOUVEAU CABINET MÉDICAL : LE PERMIS DE CONSTRUIRE EN COURS D'INSTRUCTION



Annoncé au printemps dernier, le projet de construction d'un tout nouveau bâtiment de 222 m², sur une parcelle de terrain communale située 10 rue Houdart, avance à grand pas. La commune et le cabinet d'architecte ont déposé le dossier complet de demande de permis de construire en août, avec un délai d'instruction d'environ quatre mois. Il faudra ainsi attendre le feu vert de l'architecte des bâtiments de France, le futur centre médical se trouvant dans le périmètre de protection de l'église. Pour une livraison de l'équipement environ un an plus tard et la réinstallation des praticiens actuellement implantés dans le cabinet situé rue Dorval, à côté de l'entrée de l'école maternelle.

Chères Roisséennes, chers Roisséens,

C'est avec une très grande émotion que j'écris pour la première fois les lignes de cet éditorial, quelques semaines après le décès de notre ancien maire, Michel Thomas.

Le 8 septembre dernier, la majorité du conseil municipal m'a honorée de sa confiance en m'élisant maire de Roissy-en-France. Malgré le deuil, la vie municipale devait rapidement reprendre son rythme.

Les dernières semaines ont été largement consacrées à la réorganisation de l'exécutif municipal. Le groupe majoritaire a été partiellement réorganisé afin que l'ensemble des domaines d'intervention de la ville bénéficie de l'impulsion permanente d'un adjoint ou d'un conseiller municipal délégué.

L'expérience acquise par l'ensemble des élus qui siègent au conseil municipal, chacun dans leur domaine de compétence, permettra de surmonter l'épreuve qui vient de frapper notre commune.

D'autre part, je tiens à remercier l'ensemble des agents de nos services communaux et intercommunaux qui ont fait preuve d'une mobilisation exemplaire et nous accompagnent avec une remarquable efficacité doublée d'une grande bienveillance. Grâce au sérieux de ce travail, le délicat sujet de l'évacuation des camps de Roms a ainsi été traité avec diligence, en lien avec les services de la préfecture du Val-d'Oise et la Gendarmerie que je remercie pour leur réactivité.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des forces vives de notre village, la vie et l'enthousiasme qui caractérisent depuis longtemps l'identité roisséenne reprennent également leur vigueur. Les projets engagés par Michel Thomas

doivent quant à eux être menés à leur terme et la gestion quotidienne de notre village ne peut souffrir d'aucun manquement. Nous maintenons le cap établi dès le mois de mai 2020.

Le Forum des associations et la soirée offerte par la commune aux bénévoles de nos associations ont, sur ce plan, permis d'échanger avec celles et ceux qui s'engagent à votre service dans de nombreux domaines : culture, solidarité, sport, devoir de mémoire. Roissy restera engagée à leur côté, pour leur permettre de réaliser leurs projets et d'insuffler dans notre village un climat serein, convivial et même amical.

Car là est l'essentiel: vivre ensemble dans un esprit de partage et de dialogue. Je serai, pour cela, un maire accessible et disponible.

Dans cet objectif, très rapidement, nous mènerons une démarche de démocratie participative avec les Roisséens pour mener à bien le projet de restructuration de la place du Pays-de-France et faire en sorte que la piétonnisation de cette place soit une réussite et une évolution positive pour tous.

Je me tiens également à la disposition de tous les Roisséens pour les recevoir en mairie principale.

Vous pouvez ainsi prendre rendez-vous auprès de mon secrétariat en contactant directement la mairie. J'aurai plaisir à vous recevoir.

Michèle Calix
Maire de Roissy-en-France



À l'occasion de l'inauguration du City Park et de l'aire de Street Workout, Michèle Calix a effectué sa première sortie officielle en tant que maire de Roissy-en-France.



MICHÈLE CALIX ÉLUE MAIRE DE ROISSY-EN-FRANCE

Le 8 septembre, le conseil municipal a élu Michèle Calix, maire de Roissy-en-France. Première adjointe de Michel Thomas, elle a succédé à ce dernier, décédé le 23 août.

C'est un conseil municipal exceptionnel, empreint d'une vive émotion, qui a permis aux élus d'assurer la continuité de la vie municipale, deux semaines après le décès accidentel de l'ancien maire. Pour la première fois depuis l'élection du premier maire de Roissy en 1793, une femme accède à la responsabilité de premier magistrat de la commune. Parmi le nombreux public présent, Pascal Doll, président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et Cédric Sabouret, conseiller départemental, assistaient à cette séance et ont été les premiers élus du territoire à lui témoigner leur soutien, ainsi qu'à l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux du village.

L'assemblée municipale, comme l'exige la Loi, disposait d'un délai de 15 jours pour élire en son sein le successeur du maire disparu et procéder à la recomposition du conseil municipal marqué par l'entrée d'un nouveau membre de la majorité, Joaquim De Oliveira qui occupe ainsi, selon la règle, le siège d'élue.

Quel est le parcours de votre nouveau maire, quels sont les changements intervenus dans le fonctionnement de l'exécutif municipal, quels seront les grands axes de la politique municipale d'ici la fin de ce mandat électif 2020-2026? Michèle Calix répond à ces interrogations dans cette première interview.

Un conseil municipal recomposé

Par 18 suffrages et 5 votes blancs, Michèle Calix a été élue maire par la majorité du Conseil municipal, recueillant la totalité des suffrages de la liste. Les 5 membres du groupe d'opposition présidé par Patricia Petit ont quant à eux émis 5 votes blancs.

Un scrutin immédiatement suivi par la désignation de ses six adjoints avec un seul changement à signaler : l'élection de Marie-Claude Lepeuve, précédemment conseillère municipale déléguée à l'éducation qui a pour la première fois revêtu la traditionnelle écharpe tricolore.

Denis Côme devient pour sa part le nouveau 1^{er} adjoint. La séance a par ailleurs permis de procéder à deux ajustements dans la composition des commissions, avec l'entrée de Cristina Da Cunha comme représentante des élus au CCAS et celle de Stéphanie Gallet comme déléguée à la Caisse des écoles, toutes deux en remplacement de Michèle Calix qui en devient de fait présidente.



Michèle Calix, née à Paris il y a 56 ans, est mariée et mère de deux enfants. Après l'obtention d'une maîtrise de droit des affaires et la préparation d'un DESS de fiscalité appliquée, elle intègre le service contentieux judiciaire immobilier à l'UCB. Elle rejoint ensuite le service contrôle et conformité chez « BNP Paribas personal finance », en tant que cadre fonctionnel. Parallèlement, elle intègre le conseil municipal de Roissy en 2008 et devient, en 2013, conseillère déléguée à la jeunesse et à l'éducation. En 2014, elle est élue adjointe au maire déléguée à l'éducation, à la jeunesse, à la vie locale et aux affaires familiales et sociales. En 2020, elle est nommée première adjointe par Michel Thomas, recevant les délégations du logement, de l'action sociale et de la relation avec les usagers.

L'INTERVIEW MICHÈLE CALIX, MAIRE DE ROISSY-EN-FRANCE

Le 23 août dernier, Michel Thomas trouvait la mort dans un accident de la route, sur son lieu de vacances dans le Sud de la France. Comment avez-vous vécu ce terrible instant ?

J'ai réagi comme toute personne confrontée à un choc aussi brutal. La stupeur et le chagrin. Une compassion immense pour son épouse Janick, alors grièvement blessée dans cet accident, pour ses enfants, pour sa famille auxquels je ne cesse de penser.

Comment se sont déroulées ces dernières semaines ?

Il a fallu surmonter les émotions et poursuivre le travail au service de la commune. Un deuil ne doit pas empêcher d'agir. Un maire, tout comme ses adjoints et les membres d'un conseil municipal, sont engagés au service de la collectivité, quoi qu'il advienne. Nous avons fait notre travail, c'est-à-dire engager immédiatement la succession et faire en sorte que l'ensemble de nos services fonctionnent normalement.

De nombreux témoignages de soutien ont été adressés au conseil municipal et plus largement à l'ensemble des Roisséens. C'est utile dans de telles circonstances ?

Avec mes collègues, nous avons été très sensibles à l'émotion suscitée par la disparition de Michel Thomas. Plus

ieurs centaines de témoignages nous ont été transmis par de très nombreux habitants, associations, personnalités économique et politique, élus, maires et la présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, le préfet du Val-d'Oise, Philippe Court, des conseillers départementaux dont la présidente Marie-Christine Cavecchi, présents à nos côtés lors des obsèques. Ces témoignages de solidarité et ces encouragements à poursuivre sont, je le confirme, extrêmement encourageants.

La majorité du conseil municipal vous a élue maire le 8 septembre dernier. Comment vit-on un tel bouleversement dans la vie privée et professionnelle ?

C'est un changement de vie aussi imprévisible que brutal. Sur le plan personnel, ma famille m'a accompagnée dans cette épreuve avec bienveillance. Sur le plan professionnel, il m'a fallu négocier en quelques jours un aménagement de mon temps de travail à la BNP pour faire face à cette nouvelle responsabilité. Début 2023, j'accorderai 100 % de mon temps à la commune de Roissy, que je sers avec passion depuis 2008.

Vous êtes désormais la première femme maire de Roissy. Qu'en pensez-vous ?

Le vrai sujet, c'est la mission et rien d'autre. Être maire, c'est respecter des

« J'agirai telle que je suis : rigoureuse, organisée, à l'écoute de tous et passionnée par ma mission et le souhait de mener à bien la politique établie ».

principes de déontologie, d'équité, de vision de l'avenir et de sens du service. C'est aussi écouter et être proche de ses habitants, aimer et connaître son village. Des valeurs qui sont celles que j'ai portées tout au long de ma vie. Je vis à Roissy avec ma famille depuis 30 ans, j'ai vu la commune évoluer et je continuerai à participer à son développement en mettant quotidiennement ma pierre à l'édifice.

Quelle sera la ligne directrice de votre mandat ?

La continuité. Avec mes collègues du groupe majoritaire, nous avons présenté un projet aux Roisséens en mars 2020, nos engagements seront tenus. Les 18 membres du groupe majoritaire m'ont unanimement accordé leur confiance, l'unité de l'équipe municipale est un atout. Je sais pouvoir compter sur cette équipe compétente et dévouée pour travailler de manière efficace au service de tous les Roisséens, dans un esprit

de concertation et de proximité avec les habitants. Nos collègues du groupe minoritaire seront quant à eux respectés comme ils l'ont toujours été depuis le début de ce mandat. On peut avoir des divergences de vues sur certains sujets, mais les principes fondamentaux de la démocratie locale seront scrupuleusement appliqués.

Quelle sera votre méthode d'action ?

Le travail en équipe. Nous venons de réorganiser le fonctionnement de l'exécutif municipal autour de trois grands domaines d'action - Affaires Sociales et Familiales - Cadre de Vie - Vie Locale - tous les élus ont une feuille de route claire pour décider et agir de manière cohérente. Nous bénéficions par ailleurs du soutien des agents communaux qui font preuve d'une mobilisation exemplaire. Beaucoup m'ont dit « on est là, on est avec vous », je leur en suis profondément reconnaissante. Je ne pourrai jamais remplacer la personnalité de Michel Thomas. J'agirai telle que je suis : rigoureuse, organisée, à l'écoute de tous et passionnée de ma mission et le souhait de mener à bien la politique établie.

Revenons à l'actualité du village et du territoire. Avez-vous des dossiers prioritaires à gérer ?

Le premier, c'est l'aménagement de la place du Pays-de-France. Un projet d'aménagement durable sera prochainement présenté à l'ensemble des habitants et acteurs concernés dans le cadre d'une procédure de démocratie participative. L'objectif, c'est de faire de cette place centrale un cœur de village, un lieu de vie, d'animation et d'attractivité commerciale.

Le second dossier, c'est la préparation de notre budget 2023 qui s'annonce de nouveau compliquée. Après la crise sanitaire et économique de 2020 et 2021, il faut aujourd'hui faire face à la forte hausse des prix des énergies qui déstabilise les finances de toutes les communes. Ce choc énergétique nous oblige désormais à réorienter nos politiques publiques vers les économies d'énergie et la transition énergétique.

Enfin, nous devons gérer la question du projet Agoralim que l'État souhaite mettre en œuvre dans 4 communes du territoire dont Roissy, en utilisant les terrains rendus disponibles par l'abandon du projet d'International Trade Center. Ce projet d'intérêt national sera, en toute logique, coordonné par la Communauté d'agglomération. Elle portera d'une voix forte les exigences et réserves des communes concernées pour que ce projet potentiellement créateur d'emplois s'accomplisse au bénéfice et non au détriment des populations riveraines.

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR L'EXÉCUTIF MUNICIPAL



MICHÈLE CALIX, MAIRE

Délégations : logement, personnel communal, finances, affaires juridiques, achats, sécurité.

Conseiller municipal rattaché : Joaquim De Oliveira (perspectives budgétaires, audit qualité)

DENIS CÔME, PREMIER ADJOINT

Délégations : tourisme, développement économique et commerce local, communication, relations publiques, démocratie participative, règlement local de publicité, évènementiel et archives.

Conseiller municipal rattaché : Bedros Izikian (Roissy Développement, Aerotropolis)



PÔLE AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES

- **CATHERINE DUTEAU**, adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse, à la famille, au handicap, à l'orientation, à la formation et à l'emploi.
Conseillère municipale rattachée : Sherazade Benradi.
- **MARIE-CLAUDE LEPEUVE**, adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, à la restauration scolaire, au cimetière, aux affaires générales et à la Caisse des écoles.
Conseillère municipale rattachée : Stéphanie Gallet (Caisse des écoles, commission d'appels d'offres, Sigidurs).
- **VALÉRIE REDOUTÉ**, adjointe déléguée à l'action sociale, à la santé, à la prévention, aux seniors et à la médiation.
Conseillère municipale rattachée : Cristina Da Cunha (CCAS, Office de tourisme, règlement local de publicité, CT).



PÔLE CADRE DE VIE

- **FRANÇOIS CARRETTE**, adjoint délégué à l'urbanisme, aux travaux, au foncier, aux projets d'aménagement, au patrimoine bâti communal, à la voirie, à l'accessibilité, à l'eau et l'assainissement et aux syndicats d'énergie.
Conseiller municipal rattaché : Pierre Cottin (conseiller défense, liste électorale, commission d'appels d'offres, délégué au SIAH, au SIGEIF au SMDEGTVO, opération communale d'amélioration de l'habitat OCAH).
- **PATRICK PAMART**, adjoint délégué au golf, aux transports et mobilités, à la sécurité des biens et des personnes, à la circulation et au stationnement, aux espaces et à la transformation énergétique.
Conseiller municipal rattaché : Cédric Teuillière (conseiller incendie et secours, fourrière départementale, délégué au SIAH).
- **BERNARD VERMEULEN**, conseiller délégué aux illuminations, au fleurissement, aux espaces verts et rucher, et à la propreté urbaine.
Conseiller municipal rattaché : Christian Lochin (Office de tourisme, SIGIDURS, OCAH).



PÔLE VIE LOCALE

- **VALÉRIE REDOUTÉ**, adjointe déléguée à l'animation locale (commémorations, fêtes et cérémonies communales).
Conseillère municipale rattachée : Cristina Da Cunha (CCAS, Office de tourisme, règlement local de publicité, CT).
- **CHRISTINE LAFONT**, conseillère déléguée aux affaires et politique culturelles, aux écoles artistiques, au centre culturel (spectacles et médiathèque) et à la conservation du patrimoine.
- **GUÉNAËL DÉCATE**, conseiller municipal délégué aux sports, à la politique sportive, aux associations sportives et aux travaux et à la gestion des bâtiments et des équipements sportifs.

ÉTUDE

LES BESOINS SOCIAUX DES ROISSÉENS À LA LOUPE

En mars, la municipalité a engagé un audit sur les besoins sociaux de la population. Une démarche obligatoire lors de chaque nouvelle mandature qui vise à dresser une photographie des attentes et besoins des habitants, afin de réfléchir à une politique publique adaptée.



Au quotidien, l'équipe du CCAS intervient auprès des Roisséens les plus fragiles.

Mieux connaître les besoins sociaux d'aujourd'hui pour mieux anticiper les politiques de demain. C'est l'objectif de l'Analyse des besoins sociaux (ABS) lancée au printemps par la Ville sous l'égide du Centre communal d'action sociale (CCAS). Un travail en deux temps qui a été confié au cabinet spécialisé Compas, rodé aux missions auprès des collectivités territoriales. En juin, le bureau d'études a remis au CCAS son rapport, établi à partir de données socio-démographiques obtenues auprès de divers partenaires. Parmi eux, la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou Pôle emploi. À la clé, un panorama détaillé reprenant des chiffres clés classés au sein de différentes catégories: le contexte général, les familles, les enfants, les jeunes, les ménages sans enfant, les seniors, les populations fragiles et les acteurs économiques.

Le document a été présenté, à la rentrée, au conseil d'administration du CCAS.

Deux groupes de travail thématiques

Après cette première phase d'étude, deux grandes thématiques ont été retenues et feront prochainement l'objet d'un approfondissement par des groupes de travail composés d'habitants et d'acteurs de la vie du village. L'une des réflexions portera spécifiquement sur une catégorie de la population trop souvent oubliée: la classe moyenne basse. Si elle n'est pas considérée comme en grande fragilité, elle reste toutefois particulièrement vulnérable aux aléas de la vie de par la précarité des ménages qui la compose. Le second groupe devra pour sa part réfléchir à des idées visant à se préparer au vieillissement de la population roisséenne.

Le mot de...

VALÉRIE REDOUTÉ,
adjoite au
maire déléguée
aux affaires
sociales.



« Passage obligatoire pour chaque équipe municipale, l'élaboration du diagnostic social de Roissy a été retardée par la crise sanitaire. Sous la direction du CCAS et de Michèle Calix, dont je prends le relais, nous avons pu enfin engager la première étape de cette démarche en mars dernier, aux côtés d'un cabinet spécialisé. À la lumière des premiers éléments en notre possession, nous avons choisi de porter notre réflexion des mois à venir sur les populations de la classe moyenne basse, qui méritent la plus grande attention afin de ne pas rompre le fragile équilibre qui les sépare d'un basculement dans la précarité. La municipalité entend également être à la hauteur des questions liées au vieillissement de la population. S'il s'agit de l'une des grandes questions de demain, et même déjà d'aujourd'hui, nous souhaitons engager au plus tôt les actions nécessaires afin de permettre à nos habitants d'envisager sereinement leur avenir dans le village. »

LE DIAGNOSTIC SOCIAL, UNE OBLIGATION LÉGALE

Obligatoire tous les 6 ans, après chaque élection municipale, l'Analyse des besoins sociaux, (ABS), est régie par le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016, relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale. Elle les oblige à réaliser une étude des besoins sociaux de la population de leur territoire. Au-delà de l'aspect réglementaire de cette démarche, l'enjeu est de taille, puisque chaque rapport permet de mettre en exergue les évolutions sociales et démographiques d'un territoire à intervalle régulier et de mieux connaître les besoins de sa population. Surtout, chaque ABS permet de donner une direction à la future politique des CCAS et CIAS.

UN DIAGNOSTIC RICHE EN ENSEIGNEMENTS

La dernière Analyse des besoins sociaux du CCAS offre des informations intéressantes sur l'évolution des besoins sur le territoire de Roissy-en-France. Quelques chiffres clés qui nécessitent d'être analysés par rapport à la configuration atypique du village.

ROISSY EN QUELQUES CHIFFRES

- **2 833** habitants au 1^{er} janvier 2019.
- **1 309** ménages
- **2,1** personnes par ménage.
- **31 %** de propriétaires au sein des résidences principales.
- **2 068 €**, c'est le niveau de vie mensuel médian des ménages roissiens.
- **9 %**, c'est la part des ménages vivant sous le taux de pauvreté*.



LES ENFANTS

- **567** enfants de moins de 18 ans, soit - 4 % entre 2013 et 2018.
- **20 %** de la population est mineure.
- **34** naissances en 2020.
- **20 %**, c'est la part des moins de 11 ans en famille monoparentale.
- **67 %** des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde, dont 74 % parmi ceux en couple parental.
- **8 %**, c'est la part des mineurs en situation de vulnérabilité.



LES SÉNIORS

- **362** seniors de 60 ans et +, soit + 30 % entre 2013 et 2018.
- **13 %** de la population a 60 ans et plus
- **86** seniors de 75 ans et plus, soit + 13 % entre 2013 et 2018.
- **3 %** de la population a 75 ans et plus
- **+ 69 %**, c'est la projection de l'évolution des 60 ans et plus à l'horizon 2028.
- **33 %** des 75 ans et plus vivent seuls à leur domicile.
- **2 188 €**, c'est le niveau de vie mensuel médian pour les 60 - 74 ans.
- **8 %**, c'est la part des 60 - 74 ans vivant sous le taux de pauvreté*.



LES FAMILLES

- **399** familles avec enfant(s), soit - 11 % entre 2013 et 2018 et 30 % des ménages sont des familles avec enfant(s).
- **346** familles avec 1 ou 2 enfants / 52 familles nombreuses / 89 familles monoparentales.
- **2 049 €**, c'est le niveau de vie mensuel médian pour les couples parentaux.
- **1 774 €**, c'est le niveau de vie mensuel médian des familles monoparentales.
- **8 %**, c'est la part des couples parentaux vivant sous le taux de pauvreté*, contre 13 % pour les familles monoparentales.



LES JEUNES

- **438** jeunes de 18-24 ans, soit + 2 % entre 2013 et 2018.
- **15 %** de la population a entre 18 et 24 ans.
- **69 %** des jeunes vivent en logement autonome (dont 213 logements de l'ALJT).
- **82 %** des jeunes sont en activité.
- **12 %** des jeunes ne sont ni en formation, ni en emploi.
- **40 %** des 15 - 24 ans en emploi sont en CDI dans la fonction publique (compris les jeunes des deux casernes de gendarmerie du village).
- **12 %** des moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi (cat. ABC).



LES POPULATIONS FRAGILES**

- **9 %**, c'est la part des personnes fragiles vivant sous le taux de pauvreté*.
- **12 %**, c'est la part des allocataires CAF dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50 % ou plus.
- **5 %**, c'est la part des bénéficiaires des minima sociaux parmi les ménages.
- **20 %**, c'est la part des bénéficiaires de la prime d'activité parmi les ménages.



TYPES DE FAMILLES EN 1990 ET 2018 :

Famille monoparentale : 10 % / 22 %.
Couple parental : 90 % / 78 %.
Famille nombreuse : 24 % / 13 %.

* Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine soit 1 102€/mois pour une personne seule et 2 314€/mois pour un couple avec deux enfants d'au moins 14 ans.

** Personnes rencontrant une vulnérabilité sociale caractérisée par une ou plusieurs difficultés dans les domaines financier, familial, de la santé ou de l'emploi... les maintenant sous le seuil de pauvreté ou risquant de les y faire basculer.

LES MÉNAGES SANS ENFANT

- **910**, c'est le nombre de ménages sans enfant, soit 70 % des ménages.
- **592**, c'est le nombre de personnes seules, soit 45 % des ménages.
- **+ 27 %**, c'est l'évolution de la part des personnes seules entre 1990 et 2018.
- **- 2 %**, c'est l'évolution de la part des couples sans enfant entre 1990 et 2018.
- **1 937 €**, c'est le niveau de vie mensuel médian pour les personnes seules, contre 2 381 €, pour les couples sans enfant.



LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- **74 886**, c'est le nombre d'emplois occupés sur le territoire.
- **94 %**, c'est le taux d'activité féminin (25-54 ans).
- **42 %** des actifs travaillent dans une autre commune.
- **24 %**, c'est la part des 15 ans et plus non scolarisés sans diplôme.
- **13 %**, c'est l'indice de chômage estimé (Cat. ABC).



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE À L'ÉCOUTE DES PLUS FRAGILES

À Roissy, le CCAS se charge de mettre en œuvre la politique sociale de la municipalité et soutien les familles au quotidien à travers différentes missions et un accompagnement individualisé. Il instruit d'une part les dossiers d'aides légales. Pour exemple, aide aux personnes âgées (aide à domicile, portage de repas, placement en établissement d'hébergement...) et aide aux personnes en situation de handicap (mise à disposition des formulaires de demande MDPH). Le CCAS assure également la domiciliation de

personnes sans domicile stable rattachées à Roissy. D'autre part, il déploie un panel d'aides facultatives particulièrement développé comprenant entre autres une aide de 35 € en chèques de services pour les seniors quatre fois par an, la distribution de chèques-vacances à tous les Roissiens habitant le village depuis au moins 3 ans, une aide au permis de conduire, la prise en charge du BAFA à hauteur de 50 %, une veille sanitaire, ou encore la mise en place de séjours pour les seniors. Installé en mairie

annexe, le Centre communal d'action sociale dispose de son propre mode de fonctionnement, avec un conseil d'administration et un budget dédié, lui permettant d'agir de manière autonome. Il dispose d'un budget annuel de fonctionnement de 1142644 € pour remplir autant ses missions de secours d'urgence que d'aides facultatives.

Plus d'informations auprès du CCAS au 01 34 38 52 00.

LIEUTENANT THIERRY DUCHOSSOY, CHEF DU CENTRE DE SECOURS DE ROISSY

« NOUS REVENONS SUR UNE ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE PROCHE DE L'AVANT COVID »

Sur le devant de la scène tout l'été sur le front des incendies, les sapeurs-pompiers demeurent l'un des services publics les plus appréciés des Français. Rencontre avec le lieutenant Thierry Duchossoy, qui dirige depuis octobre 2018 le centre de secours de Roissy.

Notre village à la chance de disposer d'un centre de secours. Quels sont ses moyens humains et techniques ?

Le centre de secours de Roissy-en-France compte 12 sapeurs-pompiers professionnels et 46 sapeurs-pompiers volontaires. Des hommes et des femmes qui sont formés pour intervenir sur différents types de missions de protection des personnes, des biens et de l'environnement. Afin de remplir au mieux nos missions, nous disposons d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) pour le secours aux personnes, d'un véhicule de secours routier (VSR) dédié aux accidents de la circulation, d'un fourgon-pompe tonne (FPT) pour les incendies, ainsi que d'un véhicule tout usage (VTU), qui peut nous permettre de nous rendre aussi bien sur un lieu d'inondation que sur celui d'un ascenseur bloqué.

Sur quelle zone êtes-vous amenés à intervenir ?

Nous intervenons, en premier appel, sur les communes de Roissy-en-France et de Vaud'herland. Toutefois, il faut savoir que le CS de Roissy-en-France fait partie des 39 centres de secours du Service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise (SDIS 95) et que, cette année, celui-ci fête ses cinquante ans de départementalisation. Ainsi, nous pouvons intervenir en dehors de notre zone habituelle, comme à Goussainville, Gonesse ou Louvres, voire plus loin, en fonction des besoins et des moyens disponibles des centres de secours qui desservent ces secteurs. Il en est de même quand les véhicules de Roissy ne sont pas disponibles, ce sont les véhicules des centres voisins qui interviennent.

Avec une soixantaine de sapeurs-pompiers, comment s'organise la rotation des équipes ?

Nous fonctionnons en gardes postées avec un effectif journalier de garde (EJG) de 7 sapeurs-pompiers sur le créneau 8h/20h, et 6 sur le créneau 20h/8h tout au long de l'année.



Sous le commandement du lieutenant Thierry Duchossoy (2^e en partant de la droite), les sapeurs-pompiers de Roissy-en-France ont assuré 1486 interventions lors de l'année 2021.

Les années de Covid-19 ont eu un impact aussi bien sur le nombre d'interventions que sur leur nature. Quelle est la situation actuellement ?

Nous revenons sur une activité opérationnelle proche de l'avant covid. En 2020, nous avons perdu 25 % de notre activité opérationnelle en raison des confinements successifs. Pour une caserne comme la nôtre, la différence était notable sur le nombre de départs quotidiens. Durant la crise sanitaire, l'essentiel de notre activité se portait sur le secours aux personnes et plus particulièrement sur celle liée au covid ce qui nous a obligé à adapter notre équipement afin de protéger au mieux nos équipes. Aujourd'hui, les interventions covid sont devenues très rares et nous avons renoué avec des sorties plus habituelles.

On l'oublie souvent, mais le centre de secours forme également des Jeunes sapeurs-pompiers. En quoi consiste leur engagement ?

16 jeunes filles et garçons sont dans notre section JSP pour cette année. Il s'agit d'un engagement bénévole, à l'instar d'une association, qui permet aux jeunes de 14 à 18 ans de se former auprès de nos sapeurs-pompiers professionnels et volontaires de septembre à juin. Le cursus dure 4 ans et permet aux JSP d'être formés au métier de sapeur-pompier, de suivre des cours théoriques et pratiques afin de connaître le matériel et de maîtriser les gestes techniques correspondant à nos missions. Au bout de ces quatre années et après avoir acquis et validé un certain nombre de formations, ils ont la possibilité de contracter un engagement citoyen.

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Vous souhaitez vous engager pour apporter votre aide en parallèle de votre activité professionnelle ou de vos études et le monde des sapeurs-pompiers vous a toujours attiré. Alors, l'engagement citoyen en tant que sapeur-pompier volontaire est, peut-être, pour vous.

Quelques renseignements sur les conditions à remplir :

- Être âgé de 16 ans avec un consentement du représentant légal pour les mineurs.
- Avoir un casier judiciaire vierge.
- Jouir de ses droits civiques.
- Être vacciné contre l'hépatite B et le Covid-19.

Comment candidater :

Si vous êtes dynamique, motivé et aimez l'esprit de camaraderie, n'hésitez pas et déposez une lettre de motivation et un CV sur le site du SDIS 95.

ÉVÈNEMENT

LE SALON ARTISTIQUE DE ROISSY FÊTE SA 30^E ÉDITION

Du 15 au 23 octobre, le Salon artistique prisé des Roisséens et des Valdoisiens s'est tenu au Centre culturel L'Orangerie. L'occasion d'admirer notamment les œuvres de Pascal Niau et d'Alain Guillotin, les deux artistes mis à l'honneur cette année. Cette 30^e édition a marqué quant à elle la dernière participation, en tant qu'organisateur, de Jean-Pierre Emery.

Une exposition annuelle de qualité

Peintures à l'huile, acrylique, aquarelles, sculptures... le Salon artistique de Roissy a fait la part belle à l'art graphique et plastique sous toutes ses formes. Comme à leur habitude, l'organisateur Jean-Pierre Emery et le groupe exposition* ont mis la barre haute pour sélectionner les œuvres qui y seront exposées. En plus des invités d'honneur, une soixantaine d'artistes triés sur le volet a répondu présent.

L'art accessible à tous

Cette fois encore, des associations et des écoliers du village ont assisté à une visite guidée en présence de certains artistes. Jean-Pierre Emery a également sélectionné, en partenariat avec les professeurs des ateliers arts plastiques, quelques œuvres des élèves pour figurer à cette exposition grand public. Une fierté pour les artistes en herbe!

Outre les traditionnels prix du salon, prix du jury et prix de la ville, cette

année le groupe exposition a décidé d'instaurer un prix du public pour relancer la fréquentation, un peu en baisse depuis la crise sanitaire.

* Le groupe exposition est composé de spécialistes en art comme Jean-Pierre Emery, de Roisséens amateurs, d'agents et d'élus.

Le mot de...

CHRISTINE LAFONT,
conseillère
municipale
déléguée aux
affaires culturelles.



La Salon artistique de Roissy est une grande manifestation, très ouverte, qui attire chaque année de nombreux visiteurs et qui permet aux élèves roisséens de s'initier à l'art. Tous les ans, la municipalité récompense du prix de la ville deux artistes, l'un dans la catégorie peinture, l'autre dans la catégorie sculpture, et achète les œuvres primées qui sont ensuite exposées dans le hall de L'Orangerie, ou dans d'autres bâtiments municipaux.

Je remercie le groupe exposition et l'équipe technique pour son investissement dans la préparation, l'organisation et l'installation de l'exposition. Un grand coup de chapeau également à Jean-Pierre Emery qui a porté l'événement jusqu'au bout. À nous maintenant de faire perdurer son œuvre.



De gauche à droite, Bernard Vermulen, Alain Guillotin, invité d'honneur « sculpture », Michèle Calix, maire, Jean-Pierre Emery, créateur du salon, Pascal Niau, invité d'honneur « peinture », Maryjo Beaupe, grand prix du salon, Christine Lafont, Isabelle Mignot, prix du jury, André Sallon, prix de la ville et Brigitte Marti.

« C'EST LA PASSION DE LA PEINTURE QUI M'ANIME AU QUOTIDIEN »



Quelle est la genèse de ce salon ?

Si la première édition du Salon artistique remonte à trente ans, en réalité les expositions de peintures à Roissy ont débuté il y a quarante ans, en 1982, dans la salle des mariages de la mairie, puis dans la salle Marcel Hervais. Elles étaient organisées par l'association des Peintres de Gonesse que je présidais. Le maire de l'époque, André Toulouse, a tout de suite été emballé par notre initiative. Chaque année, nous recevions un invité,

individuel ou association. Nous avons ensuite ouvert l'exposition aux artistes extérieurs régionaux, nationaux, voire internationaux, amateurs et professionnels. En 1992, cette manifestation a pris le nom de Salon artistique qui se tient désormais annuellement au Centre culturel L'Orangerie, avec une seule interruption, il y a deux ans, en raison du covid.

Pourquoi le Salon a-t-il pris une telle ampleur au fur et à mesure des années ?

Grâce à ma persévérance et au soutien de la municipalité qui m'a aidé à porter l'organisation de ce salon, aujourd'hui parfaitement huilée! Grâce aussi au choix d'artistes de bon niveau, cumulé à la notoriété de la ville de Roissy-en-France qui attire les exposants. Maintenant, nous accueillons des artistes qui viennent de loin, des professionnels ou des

amateurs de très bon niveau. Certains comme Alain Guillotin, Pascal Niau, André Sallon, Dan Jacobson, Daniel Olivier, et d'autres encore, exposent même au Grand Palais!

Pour quelles raisons avez-vous décidé de tourner la page après cette 30^e édition ?

Je ne dirais pas mon âge, mais j'estime avoir le droit de lever le pied! L'organisation du salon est très fatigante et j'ai déjà une vie bien remplie. Je souhaiterais consacrer plus de temps à peindre. J'ai contracté le virus, vous savez, si je ne peins pas, je suis malheureux...

Qu'espérez-vous pour la suite ?

Il faut tout faire pour le pérenniser. Je sais pertinemment qu'il y aura de grands changements, mais j'espère que quelqu'un de passionné comme moi prendra la relève.

Hors concours, Jean-Pierre Emery exposera cette peinture intitulée *Le lac du Thillay* au prochain Salon artistique.

HANDBALL

UN PARTENARIAT POUR CONTINUER DE GRANDIR

Afin de renforcer leur cohésion, les clubs de Roissy, Goussainville et Survilliers - Fosses - Marly ont acté leur rapprochement au sein d'une nouvelle entité. Objectif pour le HB Agglomération Roissy Pays de France 95: poursuivre le développement du handball intercommunal.

Un nouveau nom, mais une ambition intacte! En ce début saison, le Roissy Handball a laissé place au HB Agglomération Roissy Pays de France 95. Un changement qui s'accompagne d'une évolution en coulisses. Jusqu'ici réunis sous forme d'une « entente », les clubs de Roissy, Goussainville et Survilliers - Fosses - Marly ont scellé leur rapprochement sous la bannière de ce nouveau club pour certaines de leurs catégories. « Toutes les équipes à partir des U15 jouent désormais sous ces nouvelles couleurs », détaille Éric Colin, président du HB_ARPF_95. L'association roisséenne a dû changer ses statuts et muter les licences de l'ensemble des joueurs et joueuses concernés des deux autres clubs vers la nouvelle structure, qui compte aujourd'hui environ 160 adhérents. Un choix qui permet à l'association de conserver son



Cette saison, l'équipe senior masculine, évolue pour la 3^e saison en nationale 2 (N2), le 4^e échelon national.

historique sportif et de ne pas voir ses équipes rétrogradées.

La formation toujours au cœur du projet

Quid des équipes jeunes? Pour elles, tout comme pour les sections loisirs, aucun changement, ou presque. Elles restent liées aux clubs de Roissy, Goussainville et Survilliers, qui continuent de jouer sous leurs propres couleurs jusqu'en U13. « Il s'agira de clubs satellites, disposant des mêmes moyens et de la même pédagogie », explique Christopher Le, Directeur technique du HB_ARPF_95. Et pas question de les laisser en retrait du projet. « Nous avons l'ambition de faire progresser chaque groupe, toujours dans cette ambiance familiale qui est l'ADN de notre club », souligne Éric Colin. Et Christopher Le d'insister: « Ce que nous voulons, c'est que chaque jeune puisse jouer au handball près de chez lui, à l'échelon départemental, régional ou national ». Rappelons que le club de Roissy dispose depuis la saison dernière du label club formateur.

L'équipe N2 toujours aussi ambitieuse

Sauvée in extremis de la relégation la saison dernière, l'équipe masculine Senior a entamé sa 3^e saison en nationale 2 par une défaite à Saint-Malo. Pour se donner toutes les chances de réussir ce nouvel exercice, le HB_ARPF_95 s'est adjugé les services de deux nouveaux entraîneurs expérimentés, Madjid Bouras et Aurélien Sabat, ainsi que de recrues sélectionnées avec rigueur. Parmi les nouveaux visages, Erwan Siakam, ancien professionnel qui évoluait à Dubaï la saison dernière, après une solide carrière en D1 et D2 française qui l'a mené à Tremblay, Créteil ou encore Dunkerque. « Il s'agit d'un joueur accessible et ouvert qui apporte énormément à la fois sur le terrain, dans le vestiaire et auprès des dirigeants », se félicite Éric Colin. Orphelin de son ancien président, Michel Thomas, auquel le club a rendu hommage à l'occasion de sa première rencontre à domicile le 17 septembre dernier, le handball roisséen aura une raison de plus de tout donner. « Michel Thomas nous a transmis un bien que nous nous devons de faire grandir. Nous lui devons d'y parvenir », glisse Éric Colin.

PÉTANQUE: PLEIN SOLEIL POUR LA BOULE ROISSÉENNE



Un club reconnu

Fondé il y a 42 ans, le club brille régulièrement sur la scène départementale et dans des compétitions nationales. Aujourd'hui, l'association accueille 73 adhérents, essentiellement des adultes. « Nous comptons tout de même trois jeunes de moins de 20 ans dans nos rangs, et même une championne du Val-

d'Oise en catégorie - 15 ans », précise Franck Dubus, le président de la Boule Roisséenne. Des joueurs et joueuses répartis dans quatre équipes: un groupe senior masculin évoluant en régionale et trois groupes seniors évoluant en excellence régionale, dont une équipe féminine. Les collectifs défendent les couleurs de Roissy lors des différents championnats.

Des concours réguliers

Outre les rencontres de championnat, les licenciés de la Boule Roisséenne prennent part toute l'année à des concours en individuel, en doublette ou tripléte un peu partout en France. « Nous organisons aussi des rencontres à Roissy », ajoute Franck Dubus, qui précise: « Recevoir d'autres équipes nous permet d'ouvrir une buvette et participe au

financement de notre association ». Grâce à ses concours, aux cotisations et à la vente de vêtements, l'association arrive à s'autofinancer à 70 %. Le club doit toutefois suspendre l'accueil de rassemblements en juillet et août, en raison de l'utilisation du boulodrome pour les festivités de l'Été à Roissy. « Des échanges ont eu lieu avec la municipalité autour de la possibilité d'aménager un terrain de pétanque près de la piscine, qui nous permettrait de continuer à jouer », explique toutefois le président. Si vous souhaitez rejoindre cette association conviviale, n'hésitez pas à aller à la rencontre de ses membres au club-house ou sur les terrains situés au complexe sportif des Tournelles.

Contact:

<https://labouleroisseeenne.wordpress.com>

DE NOUVELLES DESTINATIONS POUR LE MINIBUS



Mis en service en octobre 2021, le minibus de la commune sillonne les routes au gré des besoins des seniors de la commune, avec un succès qui ne s'esouffle pas. Avec 14 inscrits, la navette, conduite par la très prudente Hélène, embarque à chaque voyage 3 à 4 passagers, avec même un record à 7 usagers! **De nouvelles destinations sont désormais proposées aux Roisséens âgés de 65 ans et plus le jeudi matin**, en alternance, à Aéroville ou Grand Frais/Picard, et **un vendredi matin par mois** à Gamm Vert. Seule condition pour les passagers, s'inscrire préalablement auprès du CCAS.

Le minibus est également accessible aux associations roisséennes pour leurs déplacements en dehors de la commune. Durant l'année écoulée, ce sont ainsi différentes associations comme le football, le handball et même les jardins familiaux qui ont bénéficié de ce service. À noter également que le véhicule a permis de transporter une délégation roisséenne en Allemagne, à l'occasion de la célébration du jumelage avec Hamm-Sieg en juin dernier.

LES PANNEAUX D'INFORMATIONS ÉTEINTS LA NUIT

Dans un souci d'économies d'énergie et de limitation de la pollution lumineuse, la municipalité éteint ses 6 panneaux d'informations à LED la nuit. À partir de 1h du matin jusqu'à 6h, ces derniers affichent désormais un écran noir.



LA MUNICIPALITÉ RENOUVELLE SON ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE AUX FAMILLES

Comme chaque année, la municipalité a mis en place son dispositif d'allocations de rentrée scolaire à destination des 3/25 ans. Les foyers ayant à charge un enfant de 3 à 16 ans ont automatiquement reçu un courrier les informant qu'ils allaient percevoir un coup de pouce financier en fonction du niveau d'étude de leur(s) enfant(s) et de leur niveau de revenus. Les plus de 16 ans doivent pour leur part fournir un certificat de scolarité. Pour les écoliers de maternelle, le soutien de la Caisse des écoles s'élève de 40 à 90 euros. Tous les petits recevront également un kit de fournitures scolaires d'une valeur de 25 euros. En élémentaire, l'aide atteint de 65 à 125 euros, et s'accompagne d'un bon d'achat d'une valeur de 40 euros utilisable à la librairie. Les collégiens et lycéens bénéficient pour leur part d'une aide de 90 à 150 euros, accompagnée d'un bon d'achat de 70 euros à dépenser à la librairie. Enfin, les étudiants peuvent recevoir de 140 à 210 euros, ainsi qu'un bon de 100 euros, toujours utilisable à la librairie. Depuis juin, la mairie a déjà versé environ 70 000 euros d'aides à 400 enfants. Les dernières seront versées en décembre pour les jeunes n'ayant pas encore pu fournir les justificatifs. Si vous avez reçu un courrier du service scolaire, mais que vous n'avez pas encore fait parvenir les pièces justificatives réclamées (avis d'imposition, certificat de scolarité...), vous avez jusqu'au 30 novembre pour vous manifester.

Roissy labellisée Commune numérique de France

Dans le cadre du salon Innopolis Expo qui a eu lieu à Paris le 20 septembre, la ville s'est vue remettre le label Commune numérique de France décerné par un jury de dix personnes, composé d'élus, de cadres territoriaux et de membres de la rédaction du Journal des Territoires, suite à un travail de veille digitale de six mois. Une reconnaissance pour la municipalité, la commission numérique et le service communication en particulier qui s'est doté et emparé de nombreux supports d'informations numériques comme le site internet, la newsletter (226 abonnés), la plateforme SMS (1 189 abonnés), les panneaux d'informations, la page Facebook (plus de 300 abonnés) et Instagram (plus de 200 abonnés), toujours dans une volonté de créer le maximum de lien avec les habitants.



ROISSY-EN-FRANCE LABELLISÉ

« TERRE DE JEUX 2024 »

Le village se lance dans l'aventure des jeux Olympiques de Paris, un événement que la municipalité ne voulait pas manquer car il se déroule sur le sol français seulement tous les 100 ans en moyenne! L'annonce officielle a eu lieu lors de la Fête des sports du 10 septembre. La ville avait candidaté en octobre 2021.



Un territoire labellisé s'engage à fédérer les habitants autour des jeux, à accentuer et à valoriser la pratique du sport sous toutes ses formes. Le service sport et vie locale travaille déjà sur une multitude d'animations et d'événements qui viendront compléter les activités sportives existantes et qui dynamiseront le village avant, pendant et même après les JO 2024. En attendant, restez dans les starting-blocks!

LES TENNIS COUVERTS ENFIN À L'ABRI DES EAUX

Les joueurs du tennis club vont enfin pouvoir pratiquer leur sport favori au sec, après plusieurs mois et même années de péripéties liées à des problèmes d'étanchéité de



la toiture et des problèmes chroniques de condensation par temps froid. Mais la remise en état de la structure n'aura pas été une mince affaire au plan technique. À l'automne dernier, alors que s'achevaient les travaux de réparation de la toiture des courts couverts, de fortes bourrasques de vent ont emporté les bâches de protection mises en place par les couvreurs, entraînant l'inondation des surfaces de jeux. Ces dernières viennent d'être remises en état aux frais des assurances de la société mise en cause, après quelques semaines de retard sur le calendrier initial. Par ailleurs, le bâtiment a été équipé d'un puissant système de déshydratation pour neutraliser l'humidité provoquée par la condensation en période hivernale.

UNE PLAQUETTE CULTURELLE À LA PAGE

Vous avez peut-être reçu votre plaquette culturelle de L'Orangerie avec un défaut de pages. Si votre plaquette est concernée, n'hésitez pas à le signaler au service communication de la mairie et à récupérer un nouvel exemplaire dans l'un des bâtiments municipaux.

À L'OFFICE DE TOURISME, LES VOYAGEURS SONT VRAIMENT DE RETOUR

L'équipe de l'Office de tourisme retrouve le sourire après deux années marquées par un effondrement de l'activité aéroportuaire et hôtelière. La reprise d'activité amorcée en début d'année dans le secteur de l'aérien s'est en effet confirmée durant l'été. Une embellie illustrée par le City Tour grâce auquel les visiteurs en escale dans la zone hôtelière ont pu visiter 6 lieux du territoire tels que le Musée de la Renaissance d'Écouen, Plaine Oxygène, Golf international de Roissy, Musée Archea notamment. Pas moins de 230 voyageurs ont embarqué à bord du bus aux couleurs du City Tour durant l'été dernier pour découvrir ces escales culturelles et de loisirs, entre deux avions.

« Le taux d'occupation des hôtels du territoire a dépassé la barre des 75 % en septembre, c'est un niveau très proche d'avant la crise covid », se réjouit Denis Côme, président de l'Office de tourisme Grand Roissy et premier adjoint à la mairie de Roissy-en-France. Une reprise qui se manifeste également par une fréquentation en nette hausse du site internet de l'Office, avec 850 visites



quotidiennes. Cette reprise est d'autant plus encourageante que les voyageurs en provenance d'Asie (Chine, Japon, Corée...) n'ont toujours pas repris le chemin des salles d'embarquement, en raison de la persistance de l'épidémie de covid. Explication avancée par Denis Côme, « beaucoup de voyageurs préfèrent arriver la veille de leur départ en raison de temps d'embarquement beaucoup plus long ». Le retour très attendu du flux de voyageurs en provenance d'Asie devrait en conséquence améliorer encore le niveau global d'activité de la plateforme aéroportuaire et de l'ensemble de l'économie hôtelière.

LE BUS DE L'EMPLOI FAIT ESCALE À ROISSY

Dans le cadre d'un dispositif expérimental mis en place par le Pôle emploi de Gonesse, Roissy accueillera Le Bus « En route vers l'emploi » sur le parking de L'Orangerie. Quatre rendez-vous à noter dans votre agenda : le mercredi 28 septembre, mardi 25 octobre, jeudi 24 novembre et mercredi 14 décembre de 9 h à 17 h. L'opportunité pour les habitants demandeurs d'emploi de rencontrer des conseillers, en particulier ceux pour lesquels la mobilité est un frein. Avec cette initiative originale, Pôle emploi espère également rencontrer des recruteurs n'ayant pas le réflexe de lui confier leurs offres de postes. Même si le dispositif s'adresse plutôt aux chômeurs de longue durée, tous les demandeurs d'emploi sont invités à venir échanger avec des professionnels de la recherche d'emploi.



À vos crayons pour les fêtes

À vos crayons... Les jeunes roissiens âgés de 3 à 14 ans sont conviés, du 2 au 30 novembre, à participer au traditionnel concours de dessins organisé par le service communication. Plusieurs dessins seront ensuite tirés au sort pour illustrer le dépliant de Noël. L'ensemble des créations fera l'objet d'une exposition dans le hall de la mairie.



ILLUMINEZ LE NOËL DE ROISSY

Décorations LED, solaires ou encore phosphorescentes : des milliers de lampes colorées pour mettre un air de fête dans les rues de Roissy ! C'est la promesse du traditionnel concours des illuminations du village qui débutera le 1^{er} décembre. Les bulletins de participation seront prochainement distribués avec le dépliant de Noël, disponibles sur le site internet de la ville ou aux accueils des bâtiments municipaux.

Informations sur roissyenfrance.fr

LE CARNET

La commune adresse tous ses vœux de bonheur à :
HOLLANDER Benjamin et MESSELIER Mélanie mariés le 27 août 2022.
BEKIRI Ouafa et RAHOU Abbes mariés le 16 septembre 2022.

La commune adresse ses sincères condoléances aux familles de :
PEREIRA Virginie le 19 septembre à Roissy-en-France

INFOS POLICE

LE STATIONNEMENT « ZONE VERTE »



La politique de stationnement de la ville de Roissy-en-France vise à faciliter le stationnement des résidents tout en favorisant la rotation des véhicules en lien avec les activités économiques et commerciales du centre-ville. À cet effet, des arrêts de courte durée ont récemment été mis en œuvre dans les « zones vertes » : la durée de stationnement sur ces emplacements est limitée à 10 minutes. Il y a quelques jours, 5 nouvelles places ont été créées à proximité de la place du Pays-de-France : 4 le long du 41 - 43 rue Houdart, et un supplémentaire devant l'école élémentaire, venant compléter les 9 places déjà existantes. Les nouveaux aménagements de stationnement, dits « zones vertes » sont situés dans les rues suivantes :

- 4 emplacements place du Pays-de-France (face au 41-43 rue Houdart).
- 4 emplacements au 42 rue Houdart.
- 3 emplacements au 8 rue Dorval.
- 3 emplacements du 10 rue Dorval.

Les disques de stationnement répondant aux normes européennes permettent de marquer des pas de temps de 10 minutes. L'apposition du disque indiquant l'heure d'arrivée derrière le pare-brise est donc obligatoire. Toute infraction constatée fera l'objet d'une verbalisation.

Mairie de Roissy-en-France
40, avenue Charles-de-Gaulle
95700 Roissy-en-France
01 34 29 43 00



Directeur de la publication :
Michèle CALIX

Service communication de Roissy-en-France :
Olivia UZAN, Laura TAUBIN/Fanny ROUX,
Brenda RASIH, Enzo VENTIMIGLIA, Marcelline DE OLIVEIRA

Conception, rédaction et réalisation :
Agence RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos : Mairie de Roissy-en-France et Agence RDVA

Imprimeur : L'Artésienne - 03 21 72 78 90

Dépôt légal à parution

5 avril / 31 mai

Les cheveux blancs de sortie

Comme chaque année, le bureau des Cheveux Blancs a profité du retour des beaux jours afin de proposer à ses adhérents des sorties culturelles en province. Le 5 avril, 54 seniors ont mis le cap sur Briare, dans le Loiret, pour une escapade printanière. Au programme, la visite commentée de la ville de Briare en petit train touristique le matin suivie d'une croisière-déjeuner. Les participants ont ensuite pris part à une visite guidée du musée des Deux-Marines et de la maquette du Pont-Canal de la ville de Briare. Autre région et autre ambiance le 31 mai, avec une excursion ensoleillée à Gerberoy, dans l'Oise. Pour l'occasion, 50 adhérents ont découvert ce village classé parmi les plus beaux villages de France à travers une balade pédestre, à la rencontre de son riche passé historique puis ont déjeuné dans un restaurant traditionnel avant de profiter d'une visite guidée des jardins privés d'Henri Le Sidaner.



Du 6 au

8 septembre D'Oradour à Rocamadour, les anciens combattants en séjour

Durant trois jours, l'association des anciens combattants a organisé un voyage qui a réuni 38 Roisséens pour un séjour entre souvenir et détente. Première étape, Oradour-sur-Glane, commune de Haute-Vienne tristement célèbre pour le massacre de sa population perpétré par une unité de la Waffen SS le 10 juin 1944. Après un dépôt de gerbe, les participants ont découvert la ville à travers une visite guidée. Le lendemain, ils ont mis le cap à une centaine de kilomètres plus au Sud pour une seconde moitié de séjour riche en beaux panoramas. Au programme, la visite du marché de Sarlat, une escapade à la Roque-Gageac pour croisière sur la Dordogne, la visite de la ville de Rocamadour et celle du gouffre de Padirac.



10 septembre

Les associations font leur rentrée

C'est le rendez-vous phare de la vie locale. Après s'être mis au vert au golf de Roissy en 2021, le Forum des associations a fait son retour sur la pelouse du complexe sportif des Tournelles. L'opportunité pour le public de rencontrer les différentes



associations de la commune, ainsi que les services municipaux. Au total, 28 exposants ont présenté leurs activités aux visiteurs. Un après-midi également ponctué de démonstrations offertes par l'école municipale de danse et Roiss' Swing. Comme chaque année, l'événement s'est conclu avec la traditionnelle soirée des bénévoles, durant laquelle les élus ont salué l'engagement des bénévoles, salariés, agents ou encore dirigeants des associations roisséennes.



10 septembre

Le handisport à la fête

Roissy poursuit son travail en faveur de l'inclusion et de la handidécouverte. Après sa semaine du handicap organisée en mai dernier, durant laquelle le grand public avait déjà pu expérimenter plusieurs disciplines adaptées, la municipalité a proposé une Fête des sports autour du handisport. En marge du Forum des associations, les enfants pouvaient s'essayer à différentes activités aux côtés d'associations proposant une pratique appropriée à différents types de handicaps. Au programme, du basket en fauteuil, du cécifoot, du tir à l'arc assis ou encore du sprint non-voyant.





17 septembre Portes ouvertes de la Passerelle

Le centre d'animation jeunesse et famille et de la petite enfance ont ouvert leurs portes au public le temps d'un après-midi afin de permettre aux Roisséens de découvrir les nombreuses activités proposées tout au long de l'année à la Passerelle. Pour l'occasion, les équipes avaient concocté un programme d'ateliers pour petits et grands :

tawashi crochet, jeux, peinture végétale, fabrication de cosmétique maison, billard, atelier d'entretien de vélos... Et comme l'année dernière, l'ensemble des participants ont pu profiter d'un goûter!

17 septembre Les jardins gardent la flamme

Le traditionnel barbecue des jardins familiaux s'est déroulé le samedi 17 septembre dans l'enceinte des jardins. 66 personnes ont pu se régaler avec les fameuses frites maison et les excellentes côtes de bœuf cuisinées pour l'occasion. Plusieurs élus avaient fait le déplacement autour de Madame le maire Michèle Calix. Encore un grand merci aux participants! L'association vous donne rendez-vous pour sa soirée antillaise organisée le samedi 12 novembre.



17 et 18 septembre Enquête ou balade... des Journées du patrimoine riches en découvertes

Du côté de L'Orangerie, un Escape Game a permis au public de partir à la recherche du trésor du Comte de Caraman. Plus que la découverte de cette figure historique du village, cette animation organisée pour la deuxième fois entendait permettre au public de rencontrer l'ensemble des équipes administratives et pédagogiques. Une manière ludique de mieux connaître les locaux du centre culturel et ses enseignements artistiques, sans oublier sa médiathèque. Autre temps fort de ce week-end consacré à la culture, l'Office de tourisme proposait des visites commentées animées par Henri Houmaire, spécialiste de l'Histoire du village. Une balade dans les rues de Roissy-en-France ponctuée d'anecdotes historiques sur le passé agricole du village, sur son seigneur et sur ses arbres majestueux.



LE MOT DE L'OPPOSITION

Hommage : Roissy en France est en deuil car notre village vient de perdre l'un des siens, notre maire Michel THOMAS.

C'est avec une immense peine et une profonde tristesse que nous avons appris son décès.

Touché par cette disparition et au nom de l'ensemble du groupe d'opposition, je tenais à adresser un dernier au revoir à notre maire, apporter un témoignage de reconnaissance à l' élu et un témoignage d'affection à l'homme.

Avec lui disparaît un être respectueux des autres et attentif, une personnalité toujours accessible et disponible.

Il savait comme élu, que le respect ne se gagne pas par autoritarisme mais par le travail, par la capacité à connaître ses dossiers, à savoir en débattre et à les défendre.

Travailleur, exigeant et rigoureux dans les mots et dans les actes, il a cherché à

travailler avec nous et même si, comme dans toutes les communes de France, nous avons quelques avis divergents, nous échangeons régulièrement et longuement car il avait cette capacité de dialogue et souhaitait rassembler pour donner un fil conducteur à sa politique dans l'intérêt général de ses concitoyens.

Homme d'écoute, il savait se remettre en question tout en restant fidèle à lui-même et à ses choix. Cela lui a permis de gagner le respect et la crédibilité aux yeux de très nombreuses personnes et je le dis en toute sincérité, et en toute transparence y compris aux yeux de notre groupe.

Nous sommes fiers de l'avoir connu et d'avoir partagé ce début de mandat à ses côtés.

Adieu Monsieur le Maire...Au revoir Michel...

Election complémentaire : Comme vous le savez, je suis candidate depuis le premier jour, parce que je me suis toujours construite, bâtie, dans une volonté de convaincre et d'être au rendez-vous des résultats. Mais, en accord avec les élus de mon groupe, je ne me suis pas présentée à l'élection en interne pour le poste de maire, déjà par respect pour Michel THOMAS, et ensuite certainement pas face à une situation et des conditions **plus que banalisées.**

Pour le groupe d'opposition
« Roissy Demain Agir ensemble »
Patricia Petit
@: p.petit@ville-roissy95.fr



L'agenda

SEPTEMBRE - OCTOBRE

11 NOVEMBRE

ÉVÈNEMENT

Commémoration de l'Armistice

À 11h30 au monument aux morts

20 NOVEMBRE

HUMOUR MUSICAL

Les Frères Colle « Jonglage percutant »

16 h au centre culturel L'Orangerie



© Didier Pallagès

21 NOVEMBRE

VOS ÉLUS

Conseil municipal

19 h en mairie principale

23 NOVEMBRE

THÉÂTRE

Par le bout du nez

20 h au centre culturel L'Orangerie



© Svend Anderson

25 NOVEMBRE

ÉVÈNEMENT

Cérémonie des diplômés

19 h au centre culturel L'Orangerie



À la une

DU 05 AU 18 11

ÉVÈNEMENT

LES ENVOLÉES D'AUTOMNE REPRENENT LEUR DANSE

Organisées par l'École Municipale de Danse de Roissy, les Envolées d'automne feront leur retour en novembre. Cette année encore, l'événement fera la part belle à l'apprentissage, avec un stage animé par des enseignants renommés, le traditionnel concours, sans oublier le spectacle dédié à la compagnie « Le Ballet Julien Lestel ».

Au programme :

- Un stage organisé du 2 au 5 novembre,
- Une scène ouverte le vendredi 4 novembre à 20 h,
- Le 6^e concours des Envolées les samedi 12 et dimanche 13 novembre,
- Les rencontres chorégraphiques organisées le dimanche 13 novembre à 18 h 30 avec les jeunes danseurs,
- Le spectacle de danse par le Ballet Julien Lestel, le 18 novembre à 20 h.



© Robert Bilibi

27 NOVEMBRE

ÉVÈNEMENT

Bourse aux jouets

De 9 h à 17 h au complexe sportif des Tournelles

BOURSE AUX JOUETS
AU PROFIT DU TÉLÉTHON

DIMANCHE 27 NOVEMBRE
de 9h à 17h

Buvette sur place

Inscription avant le 14 novembre au service des sports et de la vie locale au 01 34 29 95 95.

PRIORITÉ AUX ROISSÉENS DU 24 AU 28 OCTOBRE.

8 € l'emplacement.
Un emplacement par inscription.

AU GYMNASSE DU COMPLEXE SPORTIF DES TOURNELLES

Retrouvez-nous sur [Facebook](#) @evitelesroissiens

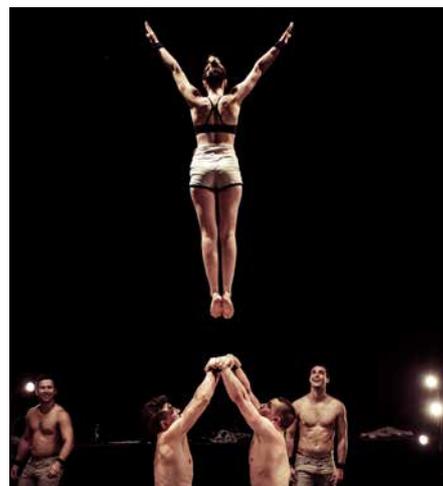
BOISSY-EN-FRANCE
Centre culturel L'Orangerie

29 NOVEMBRE

CIRCASSIEN

A Simple Space

20 h au centre culturel L'Orangerie



© Steve Ullathorne

3-4 DÉCEMBRE

ÉVÈNEMENT

Téléthon

Au complexe sportif des Tournelles et au centre culturel L'Orangerie

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR